

Paris, le 8 avril 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Santé mentale des entrepreneurs en difficulté : APESA rejoint le Portail du Rebond

Le Portail du Rebond des Entrepreneurs et APESA France annoncent la signature d'un partenariat destiné à renforcer l'accompagnement des entrepreneurs confrontés à des difficultés, en intégrant pleinement la dimension de la santé mentale dans les parcours de rebond entrepreneurial. Cette collaboration vise à améliorer la détection des situations de fragilité psychologique et à faciliter l'accès à une prise en charge adaptée pour les entrepreneurs en souffrance aiguë.

Derrière les difficultés économiques, une réalité humaine encore trop peu visible

Les difficultés rencontrées par les entrepreneurs ne sont pas uniquement financières ou opérationnelles. Elles s'accompagnent fréquemment d'une pression psychologique importante, d'un isolement progressif et parfois d'une détresse aiguë.

Dans ce contexte, l'accès à un soutien rapide, coordonné et adapté constitue un enjeu déterminant pour prévenir l'aggravation des situations et favoriser la capacité de rebond des dirigeants.

Le partenariat entre le Portail du Rebond des Entrepreneurs et APESA France répond à cet objectif : proposer un accompagnement plus complet, articulant écoute, soutien humain, orientation et prise en charge psychologique lorsque la situation l'exige.

APESA : un dispositif de prise en charge psychologique gratuit, rapide et confidentiel

APESA (Aide Psychologique aux Entrepreneurs en Souffrance Aiguë) propose aux dirigeants en situation de détresse une prise en charge psychologique gratuite, rapide et confidentielle.

Le dispositif s'appuie sur un réseau de professionnels formés, mobilisables rapidement pour accompagner les chefs d'entreprise confrontés à une situation de souffrance aiguë, en coordination avec les acteurs territoriaux de l'accompagnement entrepreneurial.

Contact Presse Portail du Rebond des entrepreneurs :

Stéphanie Decay-Darritchon - stephanie.decay@bleugrizzly.com - 06 60 18 52 82

Une complémentarité avec les associations membres du Portail du Rebond

Le Portail du Rebond des Entrepreneurs regroupe 4 associations engagées dans la prévention des difficultés entrepreneuriales et l'accompagnement au rebond (Observatoire Amarok, Re-crée, Second Souffle et 60 000 Rebonds) et plusieurs partenaires engagés.

L'arrivée d'APESA au sein de cet écosystème renforce la capacité du Portail à orienter les entrepreneurs vers le bon dispositif, au bon moment, en intégrant pleinement la dimension psychologique aux solutions déjà proposées.

À l'occasion de cette signature, **Philippe Fourquet**, Secrétaire Général du Portail du Rebond, a déclaré : « *Accompagner un entrepreneur en difficulté, ce n'est pas seulement traiter une situation économique. C'est aussi reconnaître la pression humaine qui peut accompagner ces moments de fragilité. Avec APESA, le Portail du Rebond renforce sa capacité à proposer une réponse coordonnée, accessible et adaptée aux situations de souffrance aiguë, afin que chaque entrepreneur puisse trouver un soutien au bon moment.* »

De son côté, **Martine Tibérino**, Présidente d'APESA France, a ajouté : « *Renouer avec le Portail du Rebond était une évidence pour APESA France. Ce partenariat permet de mieux faire connaître les dispositifs d'accompagnement et d'orienter plus efficacement les chefs d'entreprise en difficulté vers l'aide dont ils ont besoin. Notre conviction est simple : en unissant nos forces, nous pouvons mieux accompagner les dirigeants et faire en sorte qu'aucun entrepreneur en souffrance ne reste seul.* »

La signature s'est tenue au Tribunal des Affaires économiques de Paris, en présence des membres du Portail du Rebond et de la Présidente d'APESA. Cet événement vient renforcer les coopérations déjà engagées par le Portail du Rebond avec plusieurs acteurs clés de l'accompagnement entrepreneurial, parmi lesquels le réseau Initiative France, la Médiation Nationale du Crédit de la Banque de France, CRÉSUS, CAIRE, le Réseau Entreprendre, la FFB et l'AGS.

À propos du Portail du Rebond des Entrepreneurs

Créé en 2014 avec le soutien du ministère de l'Économie et des Finances, le Portail du Rebond des Entrepreneurs est le **regroupement de quatre associations (Observatoire Amarok, Re-Créer, Second Souffle et 60 000 rebonds) dont l'objectif commun est d'aider les entrepreneurs à rebondir** lorsqu'ils connaissent ou ont connu des difficultés en leur offrant un accès facile et guidé vers des solutions de proximité, concrètes, gratuites et en phase avec leur réalité terrain.

Le Portail du Rebond est signataire de la Charte de confiance lancée en février 2026, à l'invitation du ministre des PME Serge Papin, aux côtés de plus de 30 acteurs publics, privés et associatifs, pour renforcer l'anticipation, l'accompagnement et la prévention des fragilités entrepreneuriales. Les quatre associations qui composent le Portail se distinguent par leur capacité à toucher une cible spécifique : des entrepreneurs isolés, épuisés physiquement et/ou moralement, notamment des TPE et des indépendants, qui ne se tournent pas spontanément vers les relais traditionnels.

Contact Presse Portail du Rebond des entrepreneurs :

Stéphanie Decay-Darrichon - stephanie.decay@bleugrizzly.com -06 60 18 52 82

Le dispositif proposé par le Portail du Rebond des Entrepreneurs, au-delà des quatre membres, comprend désormais des partenaires, dont Initiative France, la Médiation Nationale du crédit de la Banque de France, la Fédération CAIRE, Crésus, le Réseau Entreprendre, la fédération Française du Bâtiment, l'AGS-la garantie des salaires, APESA et a le soutien de la Médiation des Entreprises.

En 2024 ce sont près de 3 000 bénéficiaires qui ont été aidés grâce à la mobilisation de plus de 2 500 bénévoles des associations membres du Portail du Rebond. Ce sont aussi plus de 40 000 personnes sur tout le territoire national qui, au travers d'évènements, de rencontres et de webinaires, ont été sensibilisées à la posture et aux bonnes pratiques entrepreneuriales, à l'importance de la santé du dirigeant ainsi qu'à l'existence de structures d'accompagnement au rebond.

<https://portaildurebond.eu/>

À propos d'APESA France

APESA France déploie un dispositif de prise en charge psychologique gratuite, rapide et confidentielle destiné aux entrepreneurs en souffrance aiguë.

Son action repose sur un réseau structuré de professionnels formés, mobilisés pour apporter un soutien adapté aux dirigeants confrontés à des situations de détresse psychologique.

<https://www.apesa-france.com/>

Observatoire Amarok

Association membre du Portail du Rebond

La santé des dirigeants de PME

Créé en 2009 par Olivier Torrès, Professeur à l'Université de Montpellier (MOMA-Labex Entreprendre), l'Observatoire AMAROK a mis la santé au travail des travailleurs non-salariés (TNS) au cœur de son action : dirigeants de PME, commerçants, artisans, professions libérales, agriculteurs peuvent bénéficier de son expertise et de son accompagnement. Amarok propose, via « Amarok assistance », une écoute individuelle et personnalisée pour les entrepreneurs en difficulté et en épuisement professionnel.

<http://www.observatoire-amarok.net/sites/wordpress/>

Re-créer

Association membre du Portail du Rebond

L'écoute des Entrepreneurs

RE-CRÉER, née en 1999, est composée de dirigeants d'entreprises ayant rebondi après avoir connu des difficultés, et d'anciens juges des tribunaux de commerce, eux-mêmes entrepreneurs, qui, bénévolement, partagent leurs expériences professionnelles et judiciaires. RECRÉER écoute tous les entrepreneurs ou dirigeants d'entreprises confrontés à des difficultés, quelle que soit leur localisation en France, pour leur permettre de se « recréer » personnellement en sortant de leur solitude et en levant leurs incertitudes (écoute téléphonique, rencontre physique ou en Visio, club de soutien). L'association agit également pour l'instauration d'un "Droit au rebond".

<https://www.re-creer.com/>

Second Souffle

Association membre du Portail du Rebond

Accompagner les entrepreneurs en difficulté dès les premiers signaux d'alerte

Association créée en 2010, Second Souffle aide le dirigeant à rebondir avec son entreprise ou un nouveau projet professionnel. Second Souffle propose un accompagnement par des entrepreneurs et des experts métiers pour les micro-entreprises, les indépendants et les TPE-PME, sans limite de temps, dès les premières difficultés, pendant les procédures judiciaires et jusqu'au rebond. Sans critère de sélection et gratuitement. Un engagement : ne laisser aucun entrepreneur en difficulté au bord de la route.

<https://secondsouffle.org/>

Contact Presse Portail du Rebond des entrepreneurs :

Stéphanie Decay-Darritchon - stephanie.decay@bleugrizzly.com -06 60 18 52 82

60 000 rebonds

Association membre du Portail du Rebond

Accompagner les Entrepreneurs qui ont perdu leur entreprise dans un rebond professionnel efficace

Association créée en 2012, 60 000 rebonds propose un accompagnement sur l'ensemble du territoire, y compris les Antilles-Guyane, et le recours gratuit aux compétences de bénévoles impliqués : chefs d'entreprises expérimentés, en activité ou jeunes retraités, pour guider l'entrepreneur en difficulté dans son nouveau projet professionnel, coachs certifiés pour l'aider à se reconstruire et à libérer ses potentiels personnel et professionnel, femmes et hommes confirmés dans les différents métiers de l'entreprise, pour lui faire bénéficier de leur expertise tout au long de son rebond professionnel. Le programme d'accompagnement de l'association s'appuie, quant à lui, sur une méthodologie efficace basée sur le co-développement : ensemble, pour rebondir vers un nouvel avenir !

<https://60000rebonds.com/>

Initiative France

Association partenaire du Portail du Rebond

Accompagner et financer les entrepreneurs ; La promesse d'Initiative France :

Le réseau Initiative France est le premier réseau associatif de financement et d'accompagnement des entrepreneurs. Il apporte aux entrepreneurs les quatre atouts pour réussir son projet : un dossier solide, un financement par le prêt d'honneur à taux zéro, l'accès à un réseau d'entrepreneurs et un accompagnement sur-mesure et dans la durée. Avec 207 associations locales et 770 lieux d'accueil, le réseau est solidement ancré dans les territoires.

<https://www.initiative-france.fr/>

La Médiation du crédit

Partenaire du Portail du Rebond

La Médiation du crédit est adossée à la Banque de France ; elle est conduite sur tout le territoire, dans le respect des règles de confidentialité et du secret bancaire, par 105 Médiateurs du crédit qui sont les directeurs de la Banque de France en métropole et les directeurs des instituts d'émission en Outre-mer. Sa mission est de ne laisser aucune entreprise seule face à ses difficultés de financement avec une banque ou un assureur crédit.

<https://mediateur-credit.banque-france.fr>

Crésus

Partenaire du Portail du Rebond

CRÉSUS (Chambre Régionale du Surendettement Social) est une association à but non lucratif née en 1992 en Alsace, qui lutte contre le surendettement et accompagne les personnes vulnérables financièrement. Depuis 2004, CRÉSUS forme un réseau de 27 associations fédérées, réparties en 225 points d'accueil de proximité dans toute la France. Il peut compter sur près de 500 bénévoles experts, engagés et formés pour écouter, accueillir et accompagner les ménages en difficultés financières. En 2008 naît l'Association pour la Fondation CRÉSUS, avec pour mission de promouvoir l'innovation à impact social. Particulièrement mobilisée sur des actions préventives contre la fragilité financière et le surendettement, la fondation a développé plusieurs programmes d'éducation budgétaire et financière DILEMME, ainsi qu'une application web gratuite, Budget Grande Vitesse, permettant à chacun de piloter facilement son budget.

<https://www.cresus.org/>

CAIRE

Partenaire du Portail du Rebond

Créée en 2010 pour combler les inégalités de traitement des travailleurs indépendants malades, la première association CAIRE a vu le jour en 2014 dans les Bouches-du-Rhône. La Fédération CAIRE, établie en 2018, s'est développée grâce à des soutiens institutionnels et compte aujourd'hui huit associations à travers le territoire, continuant à porter la voix des travailleurs non-salariés vulnérables. Le réseau national d'associations CAIRE offre une aide gratuite administrative, juridique, sociale et psychologique aux travailleurs indépendants atteints de cancers et de maladies chroniques évolutives. Reconnue d'intérêt général, la fédération CAIRE pallie un manque de structures depuis 2010, en fournissant des réponses centralisées et un accompagnement socio-économique personnalisé.

<https://www.federationcaire.org/>

Réseau Entreprendre®

Partenaire du Portail du Rebond

Réseau Entreprendre® réunit 15 000 entrepreneurs dans 10 pays et participe chaque année au lancement de près de 1 700 chefs d'entreprises. Réseau Entreprendre® offre pendant deux à trois ans l'accompagnement d'un chef d'entreprise expérimenté et accorde un prêt d'honneur, avec 95% de taux de pérennité à 3 ans. Nos entrepreneurs expérimentés et engagés contribuent par leurs initiatives positives à soutenir la création d'entreprises dans les régions. Fabrique à success stories (Michel & Augustin, Home Exchange, Mano Mano...), Réseau Entreprendre® est un mouvement de chefs

Contact Presse Portail du Rebond des entrepreneurs :

Stéphanie Decay-Darrichon - stephanie.decay@bleugrizzly.com -06 60 18 52 82

d'entreprises engagés localement pour développer l'emploi, les territoires et l'impact. « Pour créer des emplois, créons des employeurs ».

www.reseau-entreprendre.org

FFB (Fédération Française du Bâtiment)

Partenaire du Portail du Rebond

La FFB assure au quotidien la défense de 50.000 entreprises adhérentes, dont 35.000 de taille artisanale. Ils réalisent les 2/3 des 215 milliards d'euros HT de la production annuelle du bâtiment et emploient les 2/3 des 1.286.000 salariés du bâtiment. La FFB a pour vocation de rassembler les entreprises de bâtiment de toutes tailles, afin de défendre efficacement les intérêts collectifs de la profession.

www.ffbatiment.fr ou [@FFBBatiment](https://www.instagram.com/FFBBatiment)

L'AGS - La garantie des salaires

Partenaire du Portail du Rebond

Créé en 1974, le régime de garantie des salaires (AGS) a pour mission de protéger les salariés lors des défaillances d'entreprises. Amortisseur social unique, il intervient quelle que soit la taille de l'entreprise et le nombre de salariés impactés. Ce dispositif inédit de solidarité interentreprises est composé de 230 personnes réparties en 15 centres en France métropolitaine et dans les DROM. Acteur de l'économie et de l'emploi, l'AGS accompagne et soutient les entreprises et leurs salariés tout au long de la procédure collective. En 2024, c'est près de 250 000 salariés qui ont bénéficié de la garantie des salaires, pour un montant total avancé de plus de 2,1 milliards d'euros.

<https://www.ags-garantie-salaires.org/>